

SEANCES PUBLIQUES – Gratuit – COURS – Payant

ALPHABETISATION



2021/2022

Sur inscription

angers.fr



Parcours 1

A0 session 1 gratuit

20h

> Cours les jeudis de 9h15 à 11h15

> du 23/09/2021 au 16/12/2021

> Prérequis : aucun

Enseigné par **Mme André**



*Ces séances se déroulent au 38 bis av
Pasteur, 49000 Angers*

A0 session 2 payant

40h

> Cours les lundis 14h à 16h et mercredis de
9h15/11h15

> du 10/01/2022 au 30/03/2022

> Prérequis : Session 1 ou suite à un entretien

Enseigné par **Mme André**

Livre: Lire et écrire en français, méthode
d'alphabétisation progressive – Edition Belin 2017

Ces séances se déroulent à Institut Municipal

Vers A1 Stage été (suite du A0) payant

30h

> Cours du 16 au 31 mai 2022 de 9h à 12h

> Prérequis : connaître l'alphabet latin

Enseigné par **Mme Blazec**

Ces séances se déroulent à l'Institut Municipal

Parcours 2

A0 session 1 gratuit

20 h

- > Cours les jeudis de 9h15 à 11h15
- > du 20/01/2022 au 17/03/2022
- > Prérequis : aucun

Enseigné par [Mme André](#)



Ces séances se déroulent au 38 bis av Pasteur, 49000 Angers

A0 session 2 Payant

40 h

- > Cours les lundis 14h/16h et mercredis de 9 h15/11h15 du 04/04/2022 au 27/06/2022
- > Prérequis : Session 1 ou suite à un entretien

Enseigné par [Mme André](#)

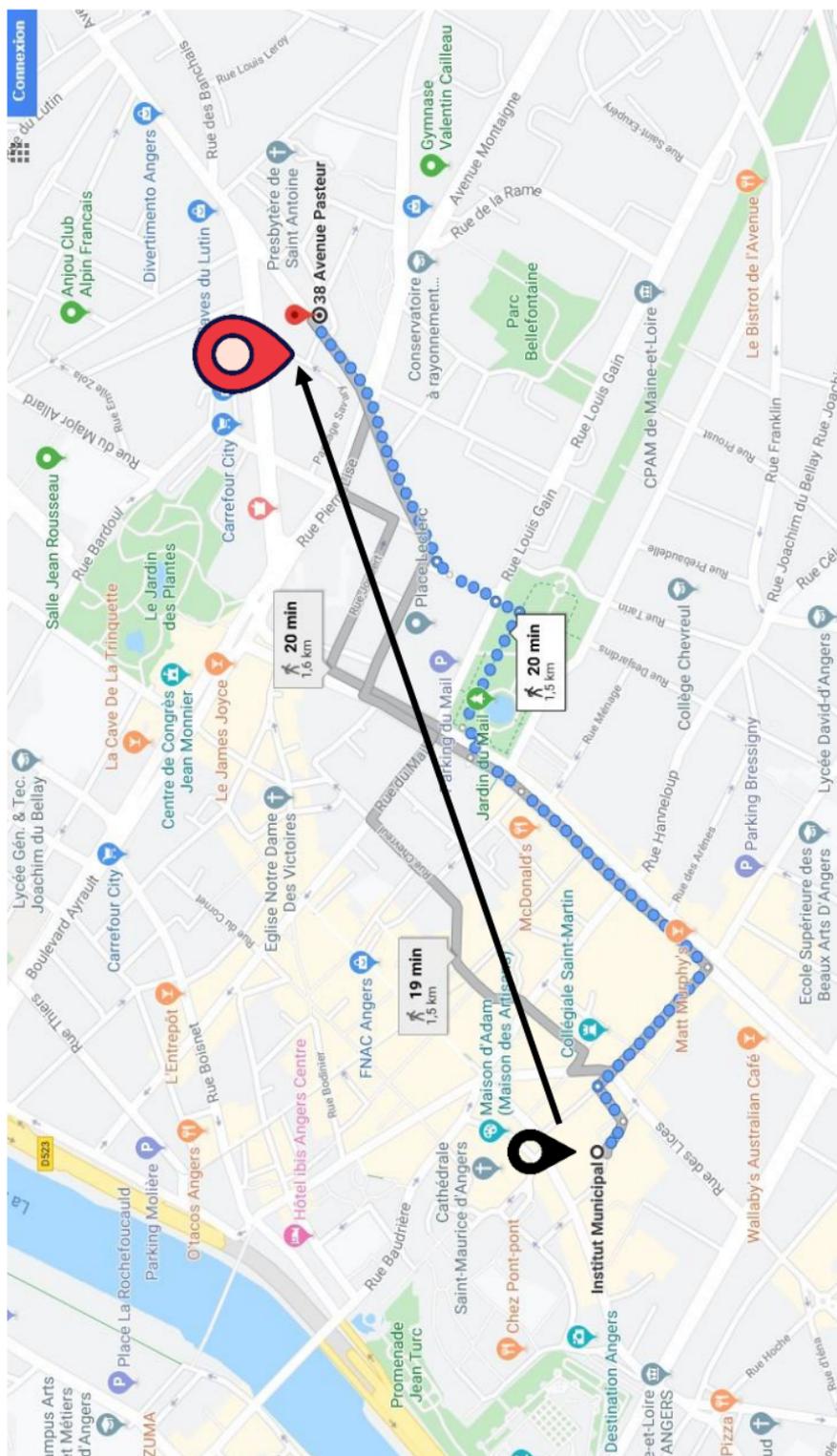
Livre: Lire et écrire en français, méthode d'alphabétisation progressive – Edition Belin 2017

Ces séances se déroulent à Institut Municipal

Tarifs :

Forfait 2020/2021	Tarif normal	Tarif réduit Angers	Tarif Carte Partenaire/ Etudiant
30 h	168,00 €	139,50 €	72,60 €
40 h	224,00 €	186,00 €	96,80 €

PLAN 38 bis avenue Pasteur - Angers



Principe

L'Institut Municipal contribue aux côtés des autres acteurs, à la formation tout au long de la vie et permet ainsi aux Angevins d'entretenir leurs connaissances et à mieux comprendre la réalité et les évolutions de notre monde.

Les conférences ainsi que les séances publiques de langues sont volontairement gratuites pour permettre l'accès du plus grand nombre, parce que la connaissance favorise le vivre-ensemble et constitue sans aucun doute, un des piliers de la construction de la citoyenneté.

> Les séances publiques gratuites de l'Institut municipal sont ouvertes à tous **de mi septembre 2021 à fin mai 2022, sans inscription.**

> Pour démarrer une séance, il suffit de vous rendre à l'Institut municipal 15 minutes avant l'horaire prévu et de vous diriger directement vers la salle indiquée dans le hall d'entrée.

> Vous gérez votre propre assiduité.

> Aucun certificat ne peut être délivré pour ce type de séances.

> Pas de séances publiques durant les vacances scolaires, ni les jours fériés :

- Du 25/10/2021 au 07/11/2021
- Du 19/12/2021 au 02/01/2022
- Du 07/02/2022 au 20/02/2022
- Du 11/04/2022 au 24/04/2022



Source : Angers Loire Métropole – V. Lattay

Institut municipal

9, rue du Musée
(Place Saint-Éloi)
49100 Angers

02 41 05 38 80

institut.municipal@ville.angers.fr
angers.fr/institutmunicipal



Horaires d'ouverture de l'accueil

De septembre à mai
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 20 h
le samedi de 9 h à 12 h

Juin et juillet
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 19 h 30
(Fermé le samedi - Fermé en août)

 @Institutangers